

# Un camp humanitaire s'apprête à voir le jour à Paris



Pour mettre fin aux campements improvisés, un site sera aménagé pour héberger tout d'abord 200 hommes seuls. Dragan Lekic/Libre arbitre

— La maire de Paris, Anne Hidalgo, doit détailler demain son projet de camp humanitaire annoncé au printemps dernier pour répondre à la crise migratoire.

— La ville, favorable à un accueil inconditionnel de tous les exilés, doit néanmoins trouver un compromis avec l'État, désireux d'exercer un contrôle administratif des entrées et des sorties.

Ce sera le premier campement humanitaire en milieu urbain installé en France. La maire de Paris, Anne Hidalgo, avait pris l'État de cours, le 31 mai, en annonçant sans concertation la création d'un accueil d'urgence pour les migrants qui échouent dans la capitale. L'élue, excédée par la perpétuelle reconstitution de camps de fortune dans les espaces et jardins publics (*lire les repères*), a remporté un premier bras de fer en imposant son projet, dont elle

donnera le détail demain. Le dispositif va s'inspirer de ceux créés à Munich et à Sarrebruck, en Allemagne. Des habitats modulaires seront implantés sur un terrain de la SNCF à proximité de la Porte de la Chapelle, dans le nord de la capitale. Géré par Emmaüs Solidarités, le site devrait ouvrir fin octobre pour héberger, dans un premier temps, 200 hommes seuls. À terme, il pourrait compter 300 à 400 places, en rythme de croisière, et même 600 places en cas de forte affluence. « Il s'agit d'un volant de lits disponibles pour 3 à 5 jours maximum, après quoi les personnes seront réparties ailleurs en centre d'hébergement sous la responsabilité de l'État », précise-t-on à la mairie de Paris.

Le bon fonctionnement du dispositif reposera en effet sur sa capacité à s'articuler avec d'autres solutions. En déplacement à Calais vendredi, le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé la création sur le territoire de 8 000 places supplémentaires de prise en charge des migrants d'ici à la fin de l'année.

**« C'est un premier maillon d'accueil, il doit être inconditionnel si nous voulons éviter la formation de camps de fortune. »**

Le campement humanitaire s'adossera à un centre d'accueil de jour, de manière à intégrer ceux qui n'auront pas obtenu de mise à l'abri. L'objectif sera de les informer sur leurs droits et les solutions qui se présentent à eux. « Nous les renseignerons sur deux choses, la demande d'asile en France ou le retour aidé dans le pays d'origine », précise Didier Leschi, directeur général de l'Office français de l'immigration et de l'intégration.

La France table sur 8 000 éloignements volontaires par an. Un autre site, localisé dans le sud-est

de la ville, accueillera les « publics vulnérables », c'est-à-dire les femmes et les parents avec enfants. Prévu pour 350 places, ce centre ne sera toutefois pas opérationnel avant la fin de l'année.

La mairie de Paris et l'État n'ont cependant pas encore accordé leurs violons sur la nature de l'accueil. Un « protocole » commun, en cours d'élaboration, sera signé dans la semaine. La ville prône un hébergement sans distinction de tous les exilés qui dorment dehors, tout comme l'avait obtenu Damien Carême, le maire écologiste de Grande-Synthe (Nord). Elle exclut tout « sas policier » ou contrôle d'accès biométrique à l'entrée, comme c'est le cas dans le campement de Calais. « C'est un premier maillon d'accueil, il doit être inconditionnel si nous voulons éviter la formation de camps de fortune. Libre à l'État de poser un filtre dans les lieux d'hébergement qui seront ensuite proposés », fait valoir la mairie de Paris.

Une option que ne partage pas la préfecture de Paris, qui veut procéder à une évaluation admi-

## repères

La région parisienne en état de saturation

Sur les 80 000 demandes d'asile effectuées l'an dernier en France, 41 % l'ont été en Île-de-France. Malgré l'instauration de rendez-vous unique et autres mesures de simplification de la procédure, le pré-enregistrement des requêtes peut prendre plusieurs mois.

Les campements sauvages ne cessent de se reconstituer dans la capitale. Depuis juin 2015, 28 opérations de mise à l'abri ont été organisées et plus de 15 000 offres d'hébergement ont été proposées dans une soixantaine de centres d'hébergement franciliens et 11 en province.

À présent, la police tente de déloger les migrants dès les premiers jours de leur installation, de manière à éviter la reconstitution de campements géants.

nistrative des personnes avant de leur proposer une place. Les autorités voudraient savoir a priori si les migrants ont déjà déposé une demande d'asile, s'ils ont été déboutés, ou si leur passage a déjà été enregistré dans un autre pays de l'Union européenne. Pour les autorités, ceux qui sont déjà entrés dans une procédure n'ont pas vocation à être hébergés dans une structure dédiée à ceux qui viennent d'arriver dans la capitale.

Les points de vue divergent donc, mais un compromis serait en vue : tout le monde sera accepté dans le campement humanitaire, à l'exception peut-être de ceux dont la demande d'asile a déjà été rejetée. Le campement voulu par Anne Hidalgo pose indirectement la question du devenir de ces déboutés, de plus en plus nombreux, qui bien souvent ne sont ni expulsables, en raison de la dangerosité de leur retour au pays, ni intégrables, puisqu'ils ont épuisé les moyens de séjourner légalement sur le sol français.

Jean-Baptiste François